



P 1755

ID 5468

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Alain GALES

Luxembourg, le 18 mai 2021

Objet : Votre pétition 1755 – Lëtzebuenger Sprooch MUSS erëm virrangeg behandelt ginn.
Lëtzebuenger Sprooch am Geschriwwenen a Geschwaten als Haaptsprooch unerkennen.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une lettre de Monsieur le Premier Ministre,
Ministre d'État au sujet de la pétition citée en référence.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Ministre
de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse
Luxembourg

Luxembourg, le 04 MAI 2021

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
05 MAI 2021

SCL: PET 1755 – 806 / sp

Objet : Pétition n° 1755 – Lëtzebuerger Sprooch MUSS erëm virrangeg behandelt ginn. Lëtzebuerger Sprooch am Geschriwwenen a Geschwaten als Haaptsprooch unerkennen.

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 31 mars 2021, la Commission des Pétitions de la Chambre des Députés a exprimé le souhait de connaître la prise de position du membre du Gouvernement compétent sur la pétition sous rubrique (*cf. lettre en annexe de Monsieur le Président de la Chambre des Députés du 2 avril 2021*).

Cette pétition avait été initialement adressée à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État en vue de la rédaction d'une prise de position. Or, Monsieur le Premier Ministre vient de m'informer que la pétition relève plutôt de votre compétence.

Aussi vous prierais-je de bien vouloir me faire parvenir votre prise de position dans le délai d'un mois, conformément à l'article 167 (9) du Règlement de la Chambre des Députés, afin que je puisse la continuer à la commission parlementaire susmentionnée.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen

Transmis pour information à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen



Luxembourg, le 29 avril 2021

Monsieur Marc HANSEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
5, rue Plaetis
L - 2338 Luxembourg

Objet: Pétition n° 1755 — *Lëtzebuenger Sprooch MUSS erëm virrangeg behandelt ginn. Lëtzebuenger Sprooch am Geschriwwenen a Geschwaten als Haaptsprooch unerkennen.*

Monsieur le Ministre,

Je me réfère à la pétition sous rubrique qui m'a été adressée en ma qualité de Premier Ministre, Ministre d'État.

Dans ce contexte, je tiens à vous informer que je ne suis pas en mesure prendre position par rapport à la pétition, alors que cette matière relève plutôt de la compétence de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.: 806	SCL:
Entré le: 30 AVR. 2021	
CE:	CHD:
A traiter par: SANDY	
Copie à:	

Pour le Premier Ministre,
Ministre d'État

Jeff FETTES
Premier Conseiller de Gouvernement